



# CONCOURS 30 ANS EFA 86

## REGLEMENT

Article 1 : Afin de célébrer les 30 ans de son association, EFA86 organise un concours de dessin à destination de tous les enfants des familles adoptantes adhérentes d'EFA86. Il y aura deux catégories de 0 à 7 ans et de 8 à 14 ans révolu. (âge requis lors de la période du concours)

Article 2 : le thème retenu pour ce concours est : Dessines-moi l'adoption

Article 3 : Il ne sera accepté qu'un dessin par enfant, ainsi plusieurs enfants au sein d'une même fratrie pourront participer. Le dessin devra être réalisé dans le thème imposé avec libre choix de support ou de matériel utilisé. La créativité est vivement encouragée. Aucune identification permettant d'identifier l'auteur du dessin ne doit figurer dessus. Nous demandons qu'un papier mentionnant le nom et l'âge de l'auteur soit annexé au dessin lors de l'envoi.

Article 4 : Le concours « 30 ans EFA86 » est ouvert du 1<sup>er</sup> mars 2021 au 30 avril 2021 à minuit, le cachet de la poste faisant foi. Les dessins devront être adressés à l'adresse suivante :

EFA86 – Concours 30 ans

C/O UDAF

24 rue de la garenne

86000 POITIERS

Article 5 : le jury sera composé uniquement de postulants à l'adoption. Le jury se réunira dans le mois de mai pour choisir les dessins gagnants. Le jury retiendra un gagnant par catégorie. Sa décision sera sans appel.

Article 6 : Chaque gagnant se verra offrir un livre de sa tranche d'âge. De plus, les dessins retenus seront imprimés sur un Totebag réalisé par EFA86 à l'occasion de ses 30 ans et sera distribué aux adhérents et sympathisants de l'association EFA86.

Article 7 : Le résultat du concours sera annoncé lors de l'assemblée générale de l'association EFA 86 le dimanche 6 juin 2021.

Article 8 : La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement.